



COMPTE RENDU de la CAPL N°2 LISTE D'APTITUDE C EN B DU 6 Novembre 2014

La Commission Administrative Paritaire Locale n°2 de liste d'aptitude de C en B s'est tenue ce jeudi 06 Novembre 2014 dans les locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques d'ARRAS, immeuble BRASSART, sous la présidence de Madame Andrée AMMIRATI directrice du pôle Pilotage et Ressources.

Caroline Monel assure le secrétariat pour l'administration
FO pour les organisations syndicales.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Solidaires, FO, la CGT et la CFTC ont fait des déclarations liminaires.

Madame AMMIRATI précise qu'elle ne peut répondre à certains éléments des déclarations liminaires qui ont trait à des problématiques nationales.

La présidente précise qu'il y a eut 125 candidatures.

La potentialité est de 14 candidats en baisse par rapport à l'année dernière.

Suite à la question de FO sur la mobilité, elle précise qu'elle reste favorable à la mobilité et que l'année dernière très peu d'agents ont du quitter le département et ces derniers ont été nommés sur Lille.

Concernant les nouvelles plages d'ouverture au public, elle précise qu'une réflexion est en cours au niveau national.

Dans notre département, elle souhaite un groupe de travail en association avec les organisations syndicales. Elle précise que réduire les plages horaires n'est pas desservir le public, il y a un travail important à effectuer hors réception pour répondre aux questions des contribuables.

Elle admet que le problème est dû aux suppressions d'emplois qui sont imposés à la DGFIP, il y a nécessité de s'adapter tout en restant pragmatique.

Des expérimentations ont été faites dans certaines directions. Les résultats seraient satisfaisants.

Quant à nous, nous attendons les résultats de ces expérimentations qui sont à l'inverse des paroles tenues lors de la fusion.

Concernant notre inquiétude sur les maisons de l'État, elle signale qu'il y aura des réunions en Préfecture, la DDFIP doit y participer mais elle n'a pas la volonté d'y entrer.

Vu la teneur du courrier adressé le 15 Octobre aux Préfets par le 1er Ministre, les élus de la CGT Finances Publiques en doutent !

Les élus du personnel et les représentants de la direction ont ensuite passé en revue l'ensemble des candidats classés excellents, très bons et à revoir.

Après délibération, Madame AMMIRATI présente la liste des 19 agents classés en « excellent » et des 10 agents en « très bon » aux OS.

La CGT est intervenue sur 14 dossiers, sur demande des agents concernés, 2 agents classés « très bon » ont été retenus en « excellent » après notre intervention, 1 parmi les « très bon » et à réétudier car il s'agissait d'une 1ère demande, plusieurs ont retenu l'attention, ils méritent d'être suivis ou demandent confirmation dans le futur, d'autres « trop juste » doivent s'étoffer.

Vote des propositions

La CGT a voté contre en rapport à la position de la CGT qui rappelle sa préférence pour l'examen professionnel et qui considère ce type de sélection injuste.

Elle regrette cependant la réduction du nombre de propositions.

Solidaires et CFTC ont voté contre

FO s'est abstenu

Les représentants élus :

Roger BASTIEN, titulaire

Annick DURIEZ, suppléant

René QUIDE, expert